

fut attaqué par un bâtiment de boucaniers qui venaient de St-Domingue et qui avaient passé à Baston dans lequel il y avait cent dix hommes, qu'après avoir mis pied à terre, soutenu pendant une heure leur attaque, il recu un coup de mousquet au travers du corps qui le mit hors de combat et qu'aussitôt son enseigne (4), et le reste de sa garnison qui n'était composée avec les habitans que de trente hommes mal intentionnés et mal armés se rendirent à discrétion, que ces forbans ont pillé le fort, emporté tout le canon et qu'ils devaient mener le sieur de Chambly à Baston avec le sieur de Marson qu'ils envoyèrent prendre dans la rivière St-Jean, par un détachement qu'ils firent, l'ayant mis à rançon et voulant lui faire payer mille castors. Comme je n'ai reçu cette nouvelle qu'à la fin de septembre par des sauvages, que le sieur de Chambly m'envoya avec son enseigne pour me conjurer de donner ordre à sa rançon et que ne restant plus qu'un mois de navigation j'étais dans l'impuissance d'envoyer en Acadie du secours quand même j'aurais eu les choses nécessaires pour cela, je me suis contenté d'envoyer quelques gens avec des canots pour essayer d'avoir des nouvelles de l'état où ils auront laissé le fort et s'ils n'en auront rien entrepris contre Port-Royal de leur ordonner de ramener la damoiselle de Marson et ceux qui sont dans la rivière St-Jean et d'envoyer à un correspondant que le sieur Formont m'a donné à Baston, des lettres de change pour la rançon de Monsieur de Chambly que je me suis obligé de faire acquitter par mon marchand à la Rochelle ne croyant pas qu'il fût de la gloire du Roi, pour lequel je sacrifierai toujours le peu que j'aurai de bien, de laisser à la vue de nos voisins un gouverneur entre les mains des Pirates qui l'auraient amené avec eux ou peut être assommé outre que ce pauvre gentilhomme est assurément par son mérite et ses longs services digne d'une meilleure destinée.

“ J'ai écrit aussi une lettre au gouverneur de Baston pour lui marquer l'étonnement où je suis de voir que n'y ayant aucune rupture entre Sa Majesté et le Roi d'Angleterre, il donne retraite à des forbans et des gens sans aveu et sans commission après qu'ils nous ont fait une telle insulte et que pour moi je croirais manquer aux ordres que d'entretenir avec eux une bonne correspondance si j'en usais de la sorte. Je suis persuadé que ceux de Baston se sont

---

(4) Cet enseigne était Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint-Castin. “ Il (M. de S. Castin) passa en ce pais (Acadie) dès l'âge de quinze ans, en qualité d'Enseigne de Mr de Chambly ; et ayant été obligé à la prise de Pentagouët de se sauver dans les bois avec les Sauvages, il se vit comme forcé de s'accommoder à leur manière de vie.” — Lettre de l'abbé Louis Petit, curé de Port-Royal, à Mgr de Saint-Vallier, le 22 oct. 1685.